



# Le Journal des Joleux



## SOMMAIRE

- Le mot du Maire P2
- Bilan financier P3
- La vie de la commune P4
- La Parole aux associations P13
- Infos diverses P16
- Retour vers le passé P17
- Portrait P20
- État Civil P22
- Agenda P23

JOURNAL MUNICIPAL  
D'YVILLE SUR SEINE



# Le Mot DU MAIRE



Chères Yvillaises, chers Yvillais,

Notre bulletin municipal reste une source essentielle d'actualité entre l'équipe municipale et les Yvillais. A l'approche des élections municipales 2026, nous sommes actuellement en période de réserve, il nous appartient donc de poursuivre l'information sur la vie locale tout en respectant la neutralité. Dans ce numéro, vous trouverez donc des informations pratiques concernant les services municipaux, la vie associative ainsi que les rendez-vous habituels de la commune. Il s'agit de permettre à chacune et chacun de rester informé du fonctionnement quotidien de notre village, sans commentaire d'orientation ni annonce de nouveaux projets.

En cette fin d'année, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien. Je pense notamment à nos agents municipaux qui sont à pied d'œuvre et à tous les membres des Associations qui mettent leur énergie à contribution afin de nous proposer des animations de qualité. L'A.L.C.Y., notre plus grande association yvillaise, continue de proposer de nouvelles activités et de nouveaux rendez-vous en plus de l'agenda habituel.

Je voudrais saluer à nouveau notre équipe de bénévoles qui, suite à la démission du comité des Fêtes, s'est investie dans la pérennisation et le développement de la Fête de la Saint Louis. Grâce à eux, cette année, notre fête patronale a pris une autre dimension avec la venue de deux nouveaux manèges, un destiné aux plus petits et l'autre aux amateurs de sensations. Le choix de la thématique du feu d'artifice luminosymphonique est également le fruit d'une réflexion entre les bénévoles et l'artificier.

A la fin de l'année cette équipe s'est transformée en lutins du Père Noël afin de nous confectionner de jolies décos qui sont à admirer dans le village.

Je souhaite enfin remercier l'équipe de rédaction du Joleux, constituée d'élus mais également de bénévoles, pour le temps qu'ils ont consacré à l'élaboration de ce journal.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2026 et vous convie à la cérémonie des vœux le Vendredi 16 janvier à 19h00.

Bien à vous

Marc LARCHEVÈQUE

Mairie d'Yville Sur Seine  
391 Rue du Village,  
76530 Yville-sur-Seine  
[www.yville-sur-seine.fr](http://www.yville-sur-seine.fr)

Directeur de publication :  
Marc Larchevèque

Crédit photos :  
Comité de rédaction,  
Associations

Imprimeur : IRS  
Bosc-Roger-en-Roumois

Tirages : 250 exemplaires

Consultable également sur  
le site internet de la mairie

Photos : les personnes ne  
souhaitant pas que leurs  
photos figurent sur le journal  
municipal doivent se signaler  
en mairie



## BILAN FINANCIER

Conformément à l'engagement pris par nos élus, voici la mise à jour des finances de la commune ci-après arrêtée au 30 Novembre 2025.

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Dépenses prévues au budget primitif 2025	507.590 €	463.970 €
Dépenses réalisées au 30/11/2025	408.939 €	116.319 €
Recettes prévues au budget primitif 2025	353.800 €	463.970 €
Recettes réalisées au 30/11/2025	424.942 €	55.489 €

Nous tenons à vous informer qu'au moment où nous publions ce numéro du Joleux, le coût de l'ensemble des travaux et acquisitions votés et réalisés au titre de l'investissement a été acquitté en totalité.



# La vie de la commune

## À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX HABITANTS



Nous avons pensé à une nouvelle rubrique ayant pour objet d'aller à la rencontre des nouveaux habitants de notre commune.

4

C'est ainsi qu'un beau jour, des membres de l'équipe de rédaction ont toqué à la porte de Gaëtan SANTAIS et Marie LEMEILLE -SANTAIS.

Ceux-ci ont gentiment accueilli nos rédacteurs et leur ont confié leur satisfaction d'avoir pu emménager dans notre beau village.

Leur motivation première étant de pouvoir scolariser leur fils dans l'école communale en attendant que sa petite sœur soit en âge de le rejoindre.

Le couple a également pu se rapprocher des parents de Marie qui résident à Yville depuis de nombreuses années.

De même, plus récemment, nous avons fait la connaissance d'une famille nouvellement installée dans le centre du village : Johanna PICHONNIER et Baptiste PIEDNOEL, et leurs deux enfants.

Au préalable, habitants du plateau du Roumois, un gros coup de cœur pour la maison a motivé leur emménagement à Yville-sur-Seine, il y a un an.

L'environnement naturel de la commune, notamment les bords de seine, ainsi que la présence de l'école ont conforté leur choix.

Nous avions prévu de rencontrer d'autres nouveaux arrivants mais nous n'avons pas eu de chance car ils étaient absents.

Toutefois, nous n'avons pas dit notre dernier mot et nous referons une tentative prochainement à moins que ces derniers ne nous devancent en venant se présenter en mairie.

## FÊTE DES VOISINS

Le Vendredi 30 mai 2025, les habitants d'Yville-sur-Seine se sont retrouvés pour célébrer la traditionnelle Fête des Voisins, dans une ambiance aussi chaleureuse que le temps clément de cette fin de journée printanière.

Les rires et les effluves de plats partagés ont rapidement envahi la salle communale, mise à disposition par la mairie pour l'occasion. Des tables et chaises avaient été prévues afin que chacun puisse s'installer confortablement et profiter pleinement de la soirée.

Point d'orgue de l'organisation : un grand barbecue collectif où chacun a pu faire cuire ses grillades dans une atmosphère conviviale et détendue. Le ciel partiellement nuageux, sans menace de pluie, et une température douce autour de 12°C ont permis de prolonger les échanges jusqu'à la tombée de la nuit.

Tout était réuni pour faire de cette soirée un moment de partage, de solidarité et de joie simple. Petits et grands ont profité de ce rendez-vous annuel pour faire connaissance, échanger des nouvelles et renforcer les liens qui unissent notre communauté.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette belle fête, ainsi qu'à chaque habitant qui, par sa présence, a nourri l'esprit de bienveillance et de convivialité qui fait la richesse de notre village.



# La vie de la commune

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

### Changement du mode de scrutin

À partir des élections municipales de mars 2026, les règles changent profondément pour les petites communes de moins de 1 000 habitants.

#### Ce qui change

- **Fin du scrutin majoritaire plurinominal** : auparavant, les électeurs pouvaient voter pour des candidats isolés ou panacher les listes (ajouter ou supprimer des noms).
- **Passage au scrutin de liste paritaire proportionnel** : désormais, les électeurs votent pour une liste complète, sans modification possible.
- **Parité obligatoire** : les listes doivent respecter une alternance stricte femme/homme.
- **Suppression du panachage** : plus de ratures ou d'ajouts, le vote se fait sur une liste entière.

**⚠️** En d'autres termes, le scrutin sera organisé par liste bloquée et paritaire. **On vote pour une liste, dans l'ordre où elle se présente. Modifier le bulletin, même légèrement, le rendra nul.**

#### Des dérogations adaptées aux petites communes

Pour tenir compte des difficultés à constituer des listes complètes, la loi prévoit une souplesse :

- Les listes peuvent comporter **jusqu'à deux candidats de moins** que le nombre de sièges à pourvoir
  - Commune de 100 à 499 habitants  $\Rightarrow$  conseil de 11 sièges  $\Rightarrow$  liste entre 9 et 13 candidats

### Pensez à votre inscription sur les listes électorales

6

Les prochaines élections municipales se tiendront les **15 et 22 mars 2026**. Afin de pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

**Chaque déménagement nécessite une nouvelle inscription volontaire : sans cette démarche, il est impossible de voter.**

#### Les dates à retenir

- **Inscription en ligne** : jusqu'au **4 février 2026**
- **Inscription en mairie** : jusqu'au **6 février 2026**

#### Comment vérifier et s'inscrire ?

- Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale directement en ligne via le **Répertoire électoral unique (REU)**, géré par l'INSEE.
- L'inscription est possible **en ligne sur le site du service public** ou directement **à la mairie**.

#### En résumé

- Être inscrit est **obligatoire pour voter**.
- Vérifiez votre situation dès maintenant.
- N'attendez pas la dernière minute : inscrivez-vous avant les dates limites.

La commune invite chacun à accomplir cette démarche citoyenne.



Extrait de : Vie publique - Loi du 21 mai 2025 ; Ministère de l'Intérieur - Municipales 2026

## FÊTE DE L'ÉCOLE

L'incontournable spectacle de fin d'année de l'école a permis de ravir les familles de nos petits élèves le soir du Vendredi 20 juin dans notre salle des fêtes. Nos jeunes ont encore émerveillé leurs parents, familles et amis en enchaînant bon nombre de chansons et scènettes abordant la sauvegarde de notre belle planète.

Le spectacle s'est terminé par de chaleureux remerciements en faveur des personnes qui ont aidé à réaliser ce spectacle, un beau moment pour tous.

A l'issue de cette soirée, tout le monde a pu profiter du verre de l'amitié.



## SCÈNE OUVERTE

L'année dernière, les habitants yvillais ont découvert un spectacle original dénommé « Scène ouverte » proposé par l'ALCY et porté par Sandy SAGOT.

Il a pu être reconduit le Samedi 18 octobre 2025 et a de nouveau remporté un vif succès auprès des spectateurs.

Plusieurs groupes, chanteurs et musiciens amateurs ou non ont interprété des chansons de divers styles et époques. Les percussionnistes sur des rythmes africains ont même réussi à faire danser et se trémousser quelques spectateurs.

Tandis que d'autres auront eu l'audace de monter sur scène pour pousser la chansonnette.



# La vie de la commune

## LA FÊTE DE LA SAINT-LOUIS 2025

Les 30 et 31 août derniers, Yville-sur-Seine a célébré avec enthousiasme sa traditionnelle Fête de la Saint-Louis.

Dès le Samedi matin, la fête foraine a pris ses quartiers au cœur du village. Manèges, stands de confiseries et jeux d'adresse ont attiré un public nombreux, ravi de retrouver cette atmosphère joyeuse et colorée.



L'après-midi, les amateurs de pétanque se sont affrontés dans la bonne humeur lors d'un concours. Les parties se sont enchaînées dans une ambiance détendue, sous les encouragements des spectateurs.

À la tombée de la nuit, la retraite aux flambeaux a illuminé les rues d'Yville-sur-Seine, portée par les sourires des enfants et la complicité des familles. Le spectacle pyrotechnique son et lumière, tiré depuis le château, avait pour thème cette année « Les musiques de films ». Il était complété d'une scénnette pleine d'humour qui a fait rire petits et grands. Bien que la pluie se soit invitée au dernier moment, les parapluies se sont ouverts sans entamer l'émerveillement du public. Le feu d'artifice a été tiré comme prévu, malgré la météo, offrant un moment magique et fédérateur salué par les applaudissements.

Le Dimanche a débuté par un moment de recueillement à l'église Saint-Léger, suivi du dépôt de gerbe au monument aux morts, en présence des élus et des habitants. Ce temps solennel a été suivi du traditionnel verre de l'amitié, partagé sous le signe de la convivialité.

8

L'après-midi, diverses animations ont rythmé la fin de la fête : jeux pour enfants, démonstrations de danse country, atelier maquillage... chacun a pu profiter pleinement de cette dernière journée festive.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles, les associations, les forains, les agents communaux et tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette édition 2025. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles festivités !



## MUMO

### Le camion MuMo a fait escale à Yville-sur-Seine : l'art contemporain au cœur du village.



Les 8 et 9 septembre 2025, Yville-sur-Seine a eu le plaisir d'accueillir le MuMo, musée mobile d'art contemporain, pour deux journées placées sous le signe de la découverte artistique et de l'ouverture culturelle.

Le MuMo (Musée Mobile) est une initiative culturelle unique, fondée en 2011 par Ingrid Brochard, entrepreneure engagée dans la démocratisation de l'art. Sa mission est claire : rendre l'art contemporain accessible à tous, en particulier aux enfants et aux habitants des communes rurales (moins de 2 000 habitants), souvent éloignés des institutions culturelles.

Le MuMo circule dans toute la France et au-delà, en partenariat avec des établissements prestigieux tels que le Centre Pompidou, les FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain) ou encore le MAC VAL (Musée d'art contemporain du Val de Marne), pour présenter des expositions itinérantes de grande qualité. Il propose une salle d'exposition lumineuse et épurée, une loggia extérieure et une alcôve dédiée aux projections.

Ce musée itinérant accueille des œuvres originales, des performances, des ateliers et des médiations adaptées à tous les publics.

Installé à proximité de la salle communale, le MuMo a attiré de nombreux visiteurs curieux et enthousiastes. À l'intérieur, chacun a pu découvrir une sélection d'œuvres contemporaines, mises en valeur dans un cadre professionnel et accueillant.

Les enfants de l'école ont participé à des ateliers pédagogiques mêlant création plastique et échanges autour des œuvres. Encadrés par des animateurs de l'exposition, ils ont été intéressés et enthousiastes à l'idée de produire eux aussi une œuvre d'art. Les yeux bandés, les enfants ont écouté une histoire enregistrée avant de réaliser une œuvre personnelle. Tous les dessins ont été exposés le mardi soir.

La curiosité tant des élèves que des visiteurs a témoigné du succès de cette venue.

Conçu par des architectes et des artistes, le MuMo est bien plus qu'un simple camion : c'est un véritable pont entre les territoires et la culture contemporaine. Son passage à Yville-sur-Seine a offert un moment fort, propice à la rencontre, à l'émerveillement et à l'intégration de l'art dans le quotidien.



# La vie de la commune

## LE RALLYE DES VOITURES « SALMSON » FAIT UNE HALTE DANS LA COUR DU CHÂTEAU D'YVILLE



Le 13 septembre dernier, la cour du château d'Yville a accueilli plusieurs voitures de collection de l'Amicale SALMSON qui à l'occasion de son rallye annuel fêtait ses 60 ans d'existence.

Le soleil de cette journée d'automne faisait briller les carrosseries impeccables de ces beautés mécaniques bichonnées par des passionnés de la marque.

Au fait, pour ceux et celles qui ne connaissent pas l'histoire de cette marque, voici quelques infos.

La Société des Moteurs Salmson (SMS) a été de 1913 à 1962 un des grands constructeurs aéronautiques et automobiles français aux côtés d'Hispano-Suiza, Farman, Voisin ou Renault.

Fondée à Billancourt par Émile Salmson, un ingénieur qui conçoit des moteurs d'avions depuis 1908, la SMS

prend son essor durant la Première Guerre mondiale en faisant fabriquer notamment pour la reconnaissance aérienne 3200 biplans 2A2, production de tout premier ordre. D'un rayon d'action alors inégalé, ce sera le premier avion de la future Aéropostale. À partir de 1919, le constructeur, qui emploie déjà plus de six mille salariés, se lance dans la fabrication d'automobiles.

En 1951 la SMS dépose son bilan. Elle est reprise par les moteurs Bernard. Ceux-ci relancent la production avec une sportive de moyenne cylindrée particulièrement bien dessinée par l'ingénieur Eugène Martin, le coach 2300 sport. Malgré ses qualités, ce coach, cher, gourmand et relativement peu confortable ne se vendra pas assez pour sauver l'entreprise. Alors que les « Trente Glorieuses » culminent, les usines Salmson, incapables avec leurs grandes routières de concurrencer une production automobile de masse subventionnée, cèdent leurs cinq hectares à un ensemble immobilier pour entrer dans la légende des marques automobiles françaises, les Bugatti, Delage, Delahaye, Facel Vega, Hotchkiss, Talbot...



*Ces quelques photos finiront de vous convaincre du charisme de ces grand-mères automobiles toujours vaillantes et prêtes à silloner à leur rythme les routes de France.*

## QUAND LES ENFANTS D'YVILLE FÊTENT HALLOWEEN...

### Mais au fait quelles sont les origines de la fête d'Halloween ?

Ce 31 octobre, les enfants d'Yville, aidés un peu par papa et maman, se sont parés des déguisements les plus surprenants et effrayants possibles.

La raison : encourager les habitants à leur offrir des friandises et surtout bien s'amuser.

La joyeuse petite troupe a ensuite pris la pose pour des photos souvenirs

Contraction de l'anglais « All Hallows Eve », qui signifie veillée de la Toussaint, elle se fêtait donc la veille du 1<sup>er</sup> novembre, le 31 octobre au soir, en Irlande, en Ecosse et au Pays de Galles.

A l'image de toutes les fêtes religieuses chrétiennes, Halloween récupère une fête païenne plus ancienne, en l'occurrence la fête d'origine irlandaise qui célébrait l'entrée dans le Nouvel An celtique. Il y a environ 3 000 ans, le calendrier celtique ne se terminait pas le 31 décembre, mais le 31 octobre. Et cette dernière nuit de l'année correspondait aussi à l'antique nuit des morts, la Samain (du nom du dieu celtique de la mort), dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Pour les Celtes, cette nuit-là, les frontières entre le monde des morts et celui des vivants étaient ouvertes et les esprits venaient rendre visite aux vivants. La fête de Samain a progressivement été supplantée par la Toussaint. Introduite le 1<sup>er</sup> novembre par l'Église catholique aux environs du VIII<sup>e</sup> siècle, cette fête honore tous les Saints, connus et inconnus.

Quant à la tradition de créer des lanternes fantastiques à partir de légumes creusés (rutabagas, betteraves, navets et citrouilles), éclairés de l'intérieur par une bougie, elle viendrait d'un conte irlandais moyenâgeux. Une lanterne végétale similaire aurait été fabriquée par un vieil ivrogne acariâtre, condamné à errer éternellement dans le noir, entre Enfer et Paradis, jusqu'au

jour du jugement dernier. On trouve des rituels similaires à partir de betteraves creusées en France, en Bretagne et en Alsace, au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que la fête d'Halloween devint la fête que l'on connaît aujourd'hui. À cette époque, les migrants irlandais et écossais s'installent sur le nouveau continent pour fuir la grande famine en Irlande, et apportent avec eux leurs contes et leurs légendes. Halloween prend de l'importance au siècle suivant dans les années 1920, avec l'organisation de tournées de quête des enfants réclamant des friandises, de maison en maison, avec la formule : « Des bonbons ou un sort ! ».



# La vie de la commune

## JOURNÉES DU PATRIMOINE : LA CARRIÈRE CBN OUVRE SES PORTES

Dans le cadre de l'opération nationale «Les coulisses des minéraux» et des Journées du patrimoine, la carrière de granulats Carrières et Ballastières de Normandie a ouvert ses portes le Samedi 20 septembre dernier.

Son activité a débuté en 1967 et se poursuit aujourd'hui avec l'exploitation de sites alluvionnaires situés sur la commune d'Yville-sur-Seine.



### LE SITE

12

- Effectifs : 15
- Type de site : carrière alluvionnaire – sablière – gravière – ballastière.
- Début d'activité : 1967
- Surface : Sablons 46 ha – Marais 25 ha
- Production annuelle : 300.000 tonnes
- Destination et usage principaux des produits : béton



### LES ENGINS

- Drague : 180 tonnes dont godet de 15 tonnes – 6 m<sup>3</sup>
- Chargeuses : 27 tonnes - 330 CV – godet 5 m<sup>3</sup>
- Bull : 24 tonnes - 219 CV – Entraînement électrique

# La parole aux associations



Nous avons le plaisir de vous communiquer les événements prévus ce premier semestre sur le plan d'eau.

**Sous l'égide du YCR Rouen 76, seront organisées trois régates :**

- **Les 17&18 janvier 2026**, une manche du championnat régional d'habitables CICH avec environ 50 participants(e)s.
- **les 28 février et 1<sup>er</sup> mars**, une manche du championnat Manche EST d'ILCA/LASER (dériveurs olympiques) avec environ 50 concurrent(e)s.
- **Le Week end de Pâques**, une étape de l'OPENTOUR, après une descente de la Seine le Samedi, environ 100 adolescent(e)s vont régater sur le plan d'eau à bord de dériveurs OPEN SKIFF le Dimanches et le lundi.
- **Le 14 juin** (sous réserve) le triathlon des Carrières organisé par le Mont St Aignan Triathlon, l'an passé il y avait eu plus de 300 triathlètes.



**D'autre part, nous vous proposons le témoignage d'un nouvel adhérent au club :**



## Un club où il fait bon réparer son bateau.

Le Club d'Anneville/Yville sur Seine, installé au bord de son étang rue du Marais Brésil, à cheval sur les communes d'Anneville-Ambourville et d'Yville, a accueilli récemment un nouvel adhérent, Bruno Antoine.

Bruno est venu au club avec son propre bateau. Un catamaran de 5 m de long avec une grand-voile de 8 m<sup>2</sup>, un IZIBoat. « J'ai imaginé cette machine dans le Pacifique Sud, explique l'inventeur rochelais François Tissier, pour naviguer d'île en île avec un hybride réunissant la stabilité d'un catamaran, la facilité de transport d'une planche à voile et le pilotage d'une voiture. »

Après cinq saisons de navigation ici et là en Normandie, Bruno devait refaire une beauté à son catamaran. « J'ai trouvé au CVAS un bel endroit, un petit chantier naval en quelque sorte, déclare Bruno. Une place pour parquer le catamaran, un hangar pour stocker l'accastillage, un club house avec toutes les commodités et une communauté de passionnés prêts à m'aider, tout cela dans un cadre sympathique en pleine nature au bord de l'eau. »

La saison prochaine, nous verrons ce catamaran glisser sur l'eau de notre étang, flottant au gré du vent sous ses couleurs, jaune, vert et blanc.

**CONTACT :** yann.biré@wanadoo.fr

# La parole aux associations

## PRÉSENTATION ET ACTUALITÉS DU CLUB AMNRC : Association Modélisme Naval Radiocommandé

L'AMNRC est un club de modélisme naval ouvert à toutes les catégories de maquettes navales, nous sommes déclarés en tant qu'association sportive. Nous évoluons sur le plan d'eau d'Yville Sur Seine (CVAS) rue Christine et nous tenons à remercier la municipalité ainsi que la carrière qui exploite le plan d'eau pour nous louer une zone de navigation et ce, toute l'année.

Le club a pris naissance à l'automne 2021, et s'est agrandi au fil des années pour permettre à tous les adhérents du club de pouvoir profiter confortablement de cette passion.

Comme tout club qui se respecte et au regard de l'environnement, des règles de sécurité et du fonctionnement interne de l'AMNRC, nous avons un règlement intérieur auquel nous nous tenons.



Parmi nos adhérents, beaucoup de personnes sont très innovantes que ce soit en termes de compétence, de technicité et d'idées, ce qui nous permet d'avoir des modèles navigant de plus en plus esthétique et performant.

Nous sommes toujours intéressés par tout ce qui peut naviguer, être amélioré et partagé entre tous.

Le côté amical, la bonne humeur, l'entente, la discussion est avant tout une priorité chez nous. On passe de très bons moments au bord de l'eau à faire évoluer nos modèles.

Chaque année, nous organisons des courses de bateaux de vitesse (coques qui peuvent mesurer jusqu'à 1m40) avec des dates prédéfinies mais aussi une Journée Portes Ouvertes et une participation à la journée/forum des Associations (Anneville Ambourville) courant septembre. De là, nous sommes assez souvent au plan d'eau pour faire évoluer nos bateaux, nos modèles, tester ou améliorer ces derniers ou tout simplement se faire plaisir entre copains.

Vous pouvez donc venir assez régulièrement pour nous rencontrer et découvrir notre loisir.

### Pour les Dates 2026

- Courses amicales : 29 mars - 12 et 26 avril – 31 mai – 20 septembre – 11 octobre
- Journée Portes ouvertes : 13 juin (10 h à 17 h)
- Forum des associations : courant septembre (jour à définir)

Si vous souhaitez découvrir cette activité cette passion, n'hésitez pas à nous contacter ([amnrc76530@gmail.com](mailto:amnrc76530@gmail.com)) on se fera un plaisir de vous accueillir et de pouvoir pourquoi pas, vous compter parmi nos adhérents.

Amicalement l'AMNRC

## CLUB DES ANCIENS

Le jeudi 5 juin dernier, 49 personnes visitaient le Haras du Pin, lors de notre sortie annuelle. Le ciel gris et pluvieux n'a pas, pour autant, perturbé les participants. Nous avons pu visiter les magnifiques bâtiments de ce haras et admirer le spectacle équestre, les performances et démonstrations des écuyers avec leurs montures.

Les rencontres mensuelles du club (2<sup>èmes</sup> mardis du mois) donnent l'occasion de rester en contact et rivaliser lors de parties de tarot et autres jeux de société, selon les préférences.

Jeudi 16 octobre dernier, 41 personnes se retrouvaient à l'occasion du repas préparé avec soins par le cuisinier du traiteur habituel « le rendez-vous d'chasse »

Le 18 décembre, les membres du bureau ont eu le plaisir d'accueillir les adhérents du Club autour d'un goûter de Noël agrémenté par la visite des enfants de l'école et leurs enseignantes. Un bon moment convivial intergénérationnel apprécié de tous.

Les membres du bureau sont à l'écoute et réceptifs à toutes autres propositions d'activités innovantes afin de créer des relations entre retraités et jeunes générations.

A bientôt !

### MH LE GOFF

Présidente  
06 82 16 78 84  
marie.helene.legoff@gmail.com

### Bernard CATTI

Secrétaire  
cattibernard@gmail.com

### Raymond MARTIN

Trésorier  
07 60 58 28 81  
raymond.martin76@orange.fr

15



## MÉTROPOLE

- La tuyauterie d'eau potable a été remplacée Chemin de la Garderie, Rue des Paradis et Rue du Port. Cela dans le cadre d'une mise aux normes sanitaires.
- Le cheminement piéton route du marais a débuté en octobre et doit reprendre bientôt. À l'origine de ce retard, un malentendu entre la demande formulée par la municipalité et les travaux réalisés par la métropole.
- La défense incendie route des sablons va être renforcée avec la mise en place d'une réserve de 120 m<sup>3</sup> qui permettra à chaque riverain, dans un rayon de 400 mètres, d'envisager des travaux sur son habitation.
- En moins d'un an, nous déplorons quatre accidents sur la route des Sablons, essentiellement dus à une vitesse excessive. Afin de sécuriser la route départementale, la métropole a mis en place un système d'écluses et limité la vitesse à 50 km/h sur cet axe. Cet aménagement temporaire deviendra définitif s'il s'avère efficace.
- La métropole prolonge jusqu'à 2027 son dispositif d'aide à l'acquisition de kits solaires photovoltaïques en autoconsommation à destination des propriétaires ou locataires de maisons individuelles. Ce dispositif finance à hauteur de 80% l'achat et la pose d'un kit photovoltaïque « plug and play » (prêt à brancher), dans une assiette de dépense éligible de 1000 Euros TTC par dossier.

## DÉPARTEMENT

Le département vous aide avec une prime pour la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie. Pour en savoir plus : [www.seinemeritime.fr/recupeau76](http://www.seinemeritime.fr/recupeau76).



## YVILLE, SON CHÂTEAU, UNE HISTOIRE DE TRANSMISSION...



L'équipe du *Joleux* s'est posé la question suivante : connaissons-nous vraiment l'histoire de notre commune et de son château, nous réserve-t-elle des surprises et peut-on en être fier ? Voici le fruit de nos recherches, accrochez-vous car cette histoire est plutôt mouvementée...

Les titres de la seigneurie d'Yville (Huiville ou plutôt Wiville) remontent au-delà du XII<sup>e</sup> siècle ; un Hugues de Wiville accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre. En 1238, Yville était possédé par Guillaume de la Houssaye, ainsi que le prouve une charte du cartulaire (*recueil de documents juridiques*) de Jumièges, par laquelle ce seigneur abandonna aux moines de Jumièges, moyennant une rente de 40 sols (ancienne unité monétaire), le droit de heurtage (privilege féodal sur les débris de naufrage) auquel il pouvait prétendre sur les navires et bateaux

qui se déchargeaient entre l'eau d'Yville et le Port-Jumièges.

Dès l'an 1300, le seigneur d'Yville prenait le titre de marquis ; il avait un oison (petit de l'oie) de rente sur tous ceux de ses gens qui mettaient leurs oies dans son vasier (zone humide constituée de vase) et dans ses îlots. Yville dut passer de la famille de la Houssaye dans la famille de Mortemer, puis, par Jeanne, fille unique de Guillaume de Mortemer, connétable héréditaire de Normandie, entra dans la grande maison des Crespin du Bec-Crespin. Guillaume du Bec-Crespin ayant épousé Agnès de Trye et étant mort sans postérité, ce fut sans doute par cette Agnès, héritière de son mari, qu'Yville tomba, en 1407, dans la maison de Trye, qui était alors une des plus grandes et des plus illustres du royaume. Jacques de Trye, seigneur de Rolleboize, fils de Mathieu de Trye et de Jeanne de la Roche-

# Retour vers le passé

Guyon, était un des plus riches seigneurs de son temps ; il tint, vis-à-vis de l'invasion anglaise, la plus noble conduite. Nous en trouvons la preuve dans la confiscation de tous ses biens.

Suite à cette confiscation, la terre d'Yville fut donnée à William Alyngton, écuyer du roi, trésorier général de Normandie, et un des capitaines anglais les plus connus. Il fut chargé de coloniser Harfleur sur le modèle de Calais. Quelques années plus tard, Jacques de Trye, ayant onze enfants, dont six filles à doter, presenta au roi d'Angleterre une requête pour que ses terres dont celle d'Yville lui fussent rendues, et le roi y consentit.

Par le mariage d'une de ses filles, Jeanne, la terre d'Yville passa dans la famille de Pillavoine (1494). Elle appartint ensuite aux Regnault de Bouquetot (1497), puis, en 1504, fut vendue à Charlotte Lhullier, dame de Quillebeuf, veuve de Louis Picart, seigneur d'Estelan, et passa en 1540, aux mains de sa fille, Madeleine Picart, veuve de Jean d'Esquetot. Charlotte d'Esquetot, en épousant Charles 1<sup>er</sup> de Cossé, maréchal de Brissac, apporta Yville à la maison de Cossé-Brissac, qui le posséda de 1559 à 1601. Leur fils Charles II de Cossé, comte de Brissac, fut gouverneur de Paris pendant la Ligue, et remit la ville à Henri IV, ce qui lui valut le bâton de maréchal et l'érection de la terre de Brissac en duché-pairie.

En 1601, un arrangement de famille fit passer Yville au neveu de ce dernier, Timoléon d'Espinay-Saint-Luc, maréchal de France, lieutenant général au gouvernement de Guyenne. En 1647, il appartenait à François d'Espinay, marquis de Saint-Luc.

Sa fille, Marie-Anne d'Espinay-Saint-Luc, le vendit, le 6 mars 1708, pour la somme de 60.000 livres, à François Le Menu de Lanoé, conseiller, secrétaire du roi. M. de Lanoé commença le château actuel, d'après les plans de Jules-Hardouin Mansart, et fit plusieurs acquisitions qui doublèrent le revenu de la terre. Mais bientôt, il fit faillite, et, le 14 mai

1717, Yville fut pris pour la somme de 124.000 livres par l'un de ses créanciers, le marquis d'Estampes, déjà propriétaire du château de Mauny.

Six mois après, le marquis d'Estampes mourut, et Yville dut passer encore en d'autres mains ; le tribunal de Pont-Audemer en autorisa la vente, le 28 juin 1720, à la requête de la marquise d'Estampes, tutrice de son fils mineur, messire Louis d'Estampes, seigneur et marquis d'Yville et de Mauny. Après plusieurs surenchères, le domaine d'Yville fut adjugé pour 260.000 livres au sieur Pierre Bonnières, bourgeois de Rouen, qui déclara l'acquisition faite au profit de messire Jean Law, inspecteur général de la Banque Royale et de la Compagnie des Indes, comte de Tancarville. Le tout fut collationné au bailliage de Pont-Audemer. C'est donc en 1720, que le fameux banquier de la rue Quincampoix, devint propriétaire de la seigneurie et du château d'Yville. On a prétendu, à tort, que ce fut lui qui fit bâtir le château ; ainsi que nous l'avons vu, c'est M. de Lanoé qui, en 1708, commença la construction de l'édifice actuel, lequel ne devait être terminé que vers 1725.

Quant au parc, il aurait, d'après la tradition, été dessiné par André Le Nôtre. Law resta peu de temps propriétaire d'Yville ; au moment de la banqueroute générale, tous ses biens furent mis sous séquestre. Par arrêts des 9 janvier et 29 avril 1721, puis par un dernier arrêt du 15 septembre 1722, le sieur Tartel, contrôleur général, fut autorisé à mettre en vente les meubles et immeubles du sieur Law « pour le prix en être distribué à ses créanciers, tant régnicoles (ou habitant du royaume) qu'étrangers ». Le jeudi 4 février 1723, furent mis en adjudication le fief et la seigneurie d'Yville, consistant en un château commencé et autres terres, etc. Le sieur de Beaulieu fut déclaré acquéreur par les commissaires du Conseil d'État, et lui-même déclara l'acquisition faite aux nom et profit de messire Jean-Prosper Goujon, marquis de Gasville (en Beauce), conseiller du roi en tous ses conseils, intendant de justice, police et finances en la gé-



néralité de Rouen. Le tout fut acquis pour la somme de 158.000 livres et la terre resta dans la famille de Gasville jusqu'en 1865.

Monsieur de Gasville fitachever la construction du château ; nous trouvons plusieurs plans et devis indiquant les travaux qui y furent exécutés, entre autres un mémoire de 20.190 livres pour le corps principal des bâtiments et de 6.000 livres pour l'achèvement des deux pavillons. C'est aussi à Monsieur de Gasville qu'est dû le somptueux mobilier du château. La famille de Gasville s'est éteinte, en 1865, à la mort du dernier marquis (Jean-Maurice), ancien préfet de l'Eure et de l'Yonne. Il n'avait pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Dambray, fille du chancelier de France, et laissa, par testament, la terre d'Yville à son cousin germain, le comte Paul de Malartic, père du propriétaire au début du XX<sup>e</sup> siècle et chef de la branche cadette de la famille de Maurès de Malartic. Le château est admirablement situé, sur la pente d'une colline, entre deux longues avenues plantées d'arbres. A l'extérieur, il frappe par son grand caractère, et à l'intérieur, on admire les aménagements du rez-de-chaussée et du sous-sol. Après cette somptueuse demeure, est-il permis de citer l'humble maison de bois du XV<sup>e</sup> siècle, qui en est voisine ? Oui, sans doute, car cette maison, composée tout simplement d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un comble, offre par ses distributions un curieux spécimen de logis bourgeois dans une localité secondaire.

C'est à ce titre que Alfred Darcel l'a dessinée et décrite dans l'Architecture du Ve au XVII<sup>e</sup> siècle, de Jules Gailhabaud. Monsieur Darcel attire l'attention sur un décor aussi original que peu dispendieux, composé de nattes en paille, cousues les unes aux autres et fixées de manière à rester étendues contre les parois et les surfaces montantes. L'emploi de ce système avait pour but de combattre l'humidité des murailles, qui pouvait compromettre la santé des habitants.

Éléments protégés MH : le château : inscription par arrêté du 7 octobre 1931. Le domaine en totalité, soit l'ensemble du bâti, de la clôture, le parc et les perspectives : inscription par arrêté du 19 novembre 2002.

Sources : Châteaux de France et la Normandie Monumentale et Pittoresque.





## NOTRE RENCONTRE AVEC UN ARTISAN DU RÊVE...

Cela faisait quelque temps déjà que nous entendions parler d'un jeune homme dont le métier peu commun avait attiré notre curiosité et allait sans aucun doute combler celle de nos lecteurs.

Il se nomme Teddy VOYES et il est né à Pont-Audemer, le 14 Mars 1995. Les années de primaire à l'école d'Yville révèlent un goût plus prononcé pour les mathématiques et il obtiendra son brevet des collèges à Bourg Achard avec mention.

Il intègre ensuite le lycée Augustin Boismard de Brionne en vue d'un bac pro « Métiers d'arts, option ébénisterie ».

En grandissant, l'attrait de Teddy pour les arts et la création s'est affirmé. Il étudie les arts plastiques qui permettent de donner forme à une idée (peinture, sculpture...), ainsi que les arts appliqués qui représentent un domaine où la créativité se met au service de l'utile (design, architecture d'intérieur, stylisme...).

Il obtient son bac en soumettant au jury un projet de fin de cycle original et audacieux : un concept de salon à base de meubles gigognes formant une fois superposés une amphore. Ce projet lui aura demandé une année de travail.

Le bac en poche, Teddy souhaite s'orienter vers une école de design et architecture d'intérieur à Caen. Il se voit bien à partir d'une coque vide, remodeler les espaces, les volumes et créer un nouveau décor de vie guidé par son imagination .

Mais, son dossier n'est pas retenu, la priorité étant accordée aux étudiants issus de la filière générale.

Qu'à cela ne tienne, Teddy décide alors de se confronter au monde du travail et de gagner sa vie. Il enchaîne pendant trois ans les missions d'intérim notamment dans des ateliers de menuiserie ou de maintenance.

Mais parfois, quand on ne s'y attend pas, il arrive que le destin nous ouvre une porte que l'on pensait fermée à jamais. Pour Teddy, ce fut la possibilité de suivre dans son ancien lycée une formation de deux ans : « Métiers du spectacle, option machinerie et construction de décors ». Il suit les cours de Frédéric Lescat, une rencontre déterminante pour la suite de sa vie et de sa carrière. Il nous en parle avec émotion car celui qui était devenu au fil des ans un ami est parti bien trop jeune emporté par la maladie.

Parallèlement, il effectue un stage au théâtre de Duclair où il apprend la technique de réglage des lumières au moyen de l'outil informatique. D'autres stages suivront notamment à la Comédie de Caen (Centre Dramatique National de Normandie).

A l'issue de cette formation, il obtient son diplôme et retrouve son ancien prof et ami Fred au sein de l'Atelier in Situ de Serquigny. Durant trois ans, il réhabilite des décors de pièces de théâtre, films, séries télé et comédies musicales.

Il participe entre autres à la rénovation des décors de la comédie musicale « Notre Dame de Paris ».

Dans le cadre de cette activité, il découvre d'autres compagnies théâtrales telles que « Les âmes nocturnes », « Sweat disaster » et « Huit poings »

C'est désormais avec le statut d'intermittent du spectacle qu'il réalise pour ces compagnies des décors destinés à leurs productions nommées « Magic Mozart » avec ses dix huit tableaux ou « Au bonheur des vivants ». Cela évidemment implique qu'il les suive dans des tournées de représentation à travers la France et au-delà afin d'assurer la mise en place des décors et l'éclairage de scène.

En 2022, la société qui produit « Notre Dame de Paris » lui propose de partir pour une tournée de six mois à travers les États-Unis et le Canada. C'est tentant mais Teddy s'est déjà engagé pour enseigner à mi-temps dans son ancien lycée. Il marche ainsi dans les pas de son ami Fred avec l'envie de transmettre à son tour son savoir et son expérience.

Il a en charge deux classes de quinze élèves âgés de 18 à 26 ans et composées essentiellement de filles. Avec deux autres professeurs, ils ont créé une association permettant aux élèves de concrétiser des projets d'envergure.

Ainsi, sous l'égide de l'institut Lemonnier de Caen, ils ont collaboré pendant deux ans sur le thème de la mythologie nordique à la création de très beaux décors à admirer dans le parc floral dénommé « La Colline aux Oiseaux ».

Il faut bien dire que Teddy ne manque ni d'imagination ni d'énergie et ses élèves sont les premiers à en profiter. Récemment, il a monté un dossier de financement Erasmus pour partir avec eux, courant 2027, dans les Caraïbes à bord d'un bateau fidèle reproduction d'une frégate corsaire du 18<sup>ème</sup> siècle. Trois semaines de navigation durant lesquelles ils effectueront des recherches avec pour thème « Sur les traces des pirates normands ». Ils toucheront terre à la Barbade et aux Bahamas pour un périple d'une semaine à la découverte des lieux fréquentés par ces pirates.

Au retour, ils réaliseront un dessin animé de six épisodes, ainsi qu'un documentaire sur leur voyage.

Quand Teddy ne pose pas sa valise dans un hôtel d'une ville de France, d'Italie, d'Espagne, de Belgique, de Suisse et d'ailleurs, il retrouve sa maison d'enfance et ses parents à Yville, le temps de donner ses cours. Son planning est souvent un casse-tête à établir.

Teddy est une personne passionnée et attachante comme le sont souvent les créateurs un peu rêveurs qui enchantent de diverses façons notre quotidien.

A la fin de cette interview, nous n'avons pu résister à l'envie de lui poser cette question : si on mettait à sa disposition tous les moyens pour réaliser son rêve, quel serait-il ?

Après avoir réfléchi quelques instants, il nous répond avec un sourire : réaliser un mini Puy du Fou, se revoyant alors qu'il n'était qu'un enfant, émerveillé, les yeux remplis d'étoiles devant ce spectacle unique, peut-être l'origine d'une vocation...



## NAISSANCES

BAZIRE LE GOFF Anaëlle,  
Maëlia, Maïté née à  
Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime)

22 mai 2025



LEBORGNE Inès,  
Marie, Christine née à  
Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Maritime)

30 mai 2025

LEROY Louise,  
Monique, Marie, Andrée née à  
Rouen (Seine-Maritime)

12 octobre 2025

## MARIAGES & PACS

HARLET Samuel, Stéphane, Marcel  
et MUTEL Emma, Fabienne, Angélique

09 août 2025



22

## DÉCÈS

BEAUDOIN Danièle,  
Marie-Louise, Fernande veuve VOYES

26 juin 2025



# Agenda

## PLANNING DES ÉVÉNEMENTS DE LA PRESQU'ÎLE

	ANNEVILLE-AMBOURVILLE	BARDOUVILLE	BERVILLE-SUR-SEINE	YVILLE-SUR-SEINE
JANVIER	Samedi 10 à 18h00 : vœux du Maire	Samedi 17 : AG pétanque à 18H		Vendredi 16 à 19h00 : vœux du Maire
	Samedi 17 : Galette du USPI - Club House			
	Samedi 24 : Nuit de la lecture - Presbytère	Samedi 24 : vœux du Maire à 10h30	Dimanche 25 : vœux du Maire	Samedi 24 : Karaoké (à confirmer)
FÉVRIER	Samedi 28 : Loto madagascar		Vendredi 27 : Pro confort du dynamic club 88	Vendredi 6 à 20h00 : concert Gospel à l'église
MARS	W.End 7 et 8 : karting prix Lucien LEBRET		Samedi 7 : soirée cabaret - dynamic club 88	Dimanche 8 : Loto ALCY
	Samedi 14 : soirée choucroute - USPI foot			
	Samedi 21 : tournois de tennis - USPI tennis			Samedi 21 : Scène Ouverte - ALCY
	W.End 28 et 29 : expo photo - salle polyvalente			
	W.End 28 et 29 : karting prix Antoine DEMONTS			Dimanche 29 : Courses amicales AMNRC (modélisme)
AVRIL	W.End 4 et 5 : course de moto - sur le terrain du karting			tournois de poker - date à définir - ALCY
				Dimanche 12 : Courses amicales AMNRC
				Dimanche 26 : Courses amicales AMNRC
MAI	W.End 9 et 10 : karting championnat ligue de normandie	Dimanche 10 : marché des jardiniers		Dimanche 31 : Courses amicales AMNRC
	W.End 24 et 25 : 24h de karting (à confirmer)	Samedi 30 : barbecue pétanque		
JUIN	W.End 6 et 7 : tournois de foot - USPI		Samedi 6 : soirée karaoké - dynamic club 88	Samedi 13: Portes Ouvertes ANMRC- 10h -17h
	W.End 20 et 21 : fête de la saint Jean			Dimanche 21 : fête de la musique
	W.End 27 et 28 : karting : préparation championnat de France			
	Dimanche 28 : tournois de tennis			
JUILLET	Samedi 4 : repas USPI Foot			
	Samedi 11 : soirée champêtre avec feu d'artifice - comité des fêtes			
AOÛT	W.End 1 et 2 : karting : championnat de France			W.End 29 et 30 : fête de la Saint Louis
	W.End 28, 29 et 30 : karting Trophée des champions			
SEPTEMBRE	Dimanche 13 : fête des associations		W.End 5 et 6 : fête Saint Lubin	
	Dimanche 20 : fête saint Come - Ambourville			Dimanche 20 : Courses amicales AMNRC
OCTOBRE	Dimanche 4 : repas des anciens			Dimanche 11 : Courses amicales AMNRC
	Dimanche 18 : marché des jardiniers			
	Samedi 24 : festival de la lecture à voie haute			jeudi 22 : repas des anciens (à confirmer)
	W.End. 31 et 1 <sup>er</sup> novembre : Salon de la brocante			
NOVEMBRE	Samedi 14 : soirée choucroute - comité des fêtes		Dimanche 8 : marché du petits bonheurs Dynamic club 88	Dimanche 8 : Loto - ALCY
	Dimanche 22 : marché de noël		Samedi 28 : soirée théâtre	
DÉCEMBRE	Samedi 5 : Téléthon			
	Samedi 12 : Loto USPI foot			
DÉCEMBRE	Dimanche 13 : Marché de noël			



**L'équipe du Joleux vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année !  
A bientôt pour un prochain numéro**